



UNIL | Université de Lausanne

Appel à communications

**Ré-invention des territoires touristiques :
entre attentes des consommateurs, adaptation de l'offre
et nouvelles formes de résidentialité**

Jeudi 13 et vendredi 14 septembre 2018 – Sion (Valais/Suisse)

Ce colloque co-organisé par l'Institut de géographie et durabilité (IGD) ainsi que l'Institut des sciences du sport (ISSUL) de l'Université de Lausanne (UNIL) aura lieu les 13 et 14 septembre 2018 à Bramois, sur le site de Sion de l'UNIL (Valais/Suisse).

Ce colloque s'inscrit dans la continuité des travaux menés en juin 2017 dans le cadre du séminaire de recherche "*Que reste-t-il de nos stations de montagne ? Diversification des pratiques touristiques et sportives en montagne et reconfiguration territoriale en France et en Suisse*" tout en proposant de dépasser le cadre tant de la station de montagne que celui du périmètre France - Suisse.

Par nature, l'objet station constitue une illustration du développement touristique en lien d'une part avec l'attribution de fonctions touristiques à des lieux historiquement spécifiques mais aussi avec l'émergence de la notion d'aménagement du territoire. Parfois fortement portées par les pouvoirs publics, mais aussi apparues spontanément, les stations apparaissent comme une réponse aux difficultés que rencontrent les territoires en marge de la dynamique économique générale (industrialisation, intensification agricole). Cette forme de développement apparaît aujourd'hui comme une forme d'organisation datée, héritage dépassé de la période de régulation fordiste. Si les stations demeurent néanmoins un facteur structurant pour les économies touristiques, aussi bien littorales que de montagne, elles doivent composer avec de nouvelles formes de tourisme. Celles-ci changent l'échelle temporelle et spatiale de l'activité touristique et tendent à élargir le champ du tourisme, dans un contexte de changement global porteur de fortes incertitudes notamment au travers des effets du *changement climatique*, de l'évolution des attentes *des consommateurs* ou encore de l'émergence d'une *territorialisation de l'offre touristique* (destinations appréhendées à l'échelle de la vallée ou de l'intercommunalité).

La spécialisation originelle du tourisme cède ainsi le pas à la diversification et la concentration à la fois dans le temps (la saison) et dans l'espace n'est plus de mise. Dans le même temps, le tourisme se généralise. Il demeure effectivement une réponse aux difficultés productives auxquels les territoires sont confrontés dans le contexte de la mondialisation économique. Dans ce cadre et faute d'activités créatrices de richesses, le patrimoine local est souvent mis en avant comme une source d'attractivité. A la banalité des biens de consommation s'oppose la spécificité des lieux. L'enjeu consiste alors à capter les fruits de la production dans une optique de péréquation rendant toujours plus âpre la concurrence. Cette dernière se jouerait ainsi non seulement entre les destinations touristiques, mais

également entre les diverses fonctions territoriales, notamment entre le tourisme et la résidentialité.

Les prestataires du tourisme se réinventent sans cesse et proposent de nouvelles expériences aux touristes. Ces expériences, inscrites à la fois dans des perspectives de diversification de l'offre et dans des logiques de réflexion plus fondamentales sur ce que recherchent les touristes, constituent des éléments centraux de l'organisation locale du tourisme mais aussi de renouvellement, ou de prolongement, de l'attractivité des territoires touristiques.

Le développement de nouvelles expériences participe ainsi de la touristification des économies locales, impliquant une diversité de secteurs d'activités au service de la cause touristique. Dès lors, cette dynamique invite les acteurs à repenser leurs propres modes de développement. Cette transition est par exemple particulièrement sensible dans le domaine des sports d'hiver où les acteurs de la filière neige mettent en avant les limites des retombées économiques de la diversification.

Ce colloque, ancré dans le champ des sciences sociales, propose d'interroger les relations entre les territoires et les expériences recherchées par les touristes, dans une perspective à la fois géographique, économique, sociologique, politique et historique.

Afin d'aborder ce questionnement général sur la réinvention des territoires touristiques, nous proposons plusieurs sessions thématiques. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, les organisateurs se réservant la possibilité d'élargir ou d'ajouter des thématiques en fonction des propositions de contributions reçues.

Liste des sessions :

La création d'une expérience touristique sur-mesure : l'offre standardisée typique du modèle fonctionnel tel que mis en place lors de l'émergence des stations touristiques ne convient plus pour satisfaire une clientèle qui attend une offre personnalisée ainsi qu'une expérience mémorable qui la déconnecte de son quotidien. Comment une telle « expérialisation » de l'offre touristique est-elle possible dans le cadre de lieux touristiques qui pour la plupart ont été pensés selon une logique fordiste ? Quelles sont les manières de faire remises en cause par cette demande de vivre une expérience touristique unique ?

Les enjeux de la digitalisation dans le secteur touristique : la numérisation de l'économie touristique modifie profondément la manière dont le produit touristique est communiqué et vendu. *Booking.com* et *Tripadvisor* ont pris la place des agences de location, en attendant que des acteurs comme *Google* ou *Facebook*, en s'appuyant sur les bases de données dont ils disposent sur les habitudes des consommateurs, prennent le relais en proposant des offres sur mesure. La numérisation pose ainsi de gros défis aux territoires touristiques tant en termes de maîtrise du produit que de maintien des flux financiers sur le territoire.

La diversification du tourisme et l'émergence de nouvelles activités : la diversification de l'offre est un processus à l'œuvre dans les stations touristiques depuis plusieurs décennies et ses effets sur les offres locales d'activités et leur organisation sont bien réels. Elle s'appuie notamment pour cela sur la valorisation de plusieurs types d'événementiels (sportifs, patrimoniaux, culturels, etc.), d'activités sportives ou encore des synergies entre producteurs. Nous chercherons ici à la fois à questionner la réalité de l'injonction à se diversifier mais aussi le rôle que des logiques politiques, commerciales ou marketing, managériales, voire encore territoriales, sont amenées à y jouer.

Le pilotage du développement et de l'aménagement touristiques : les traditions en matière d'aménagement des territoires touristiques diffèrent fortement selon les pays, entre impulsion et fort encadrement de l'Etat national et développement plus « spontané » porté par des acteurs locaux au gré des opportunités foncières et immobilières. Il n'en reste pas moins que, dans le contexte européen tout au moins, on constate aujourd'hui souvent un fort morcellement des acteurs à l'échelle locale ainsi que la nécessité d'une réflexion aménagiste dépassant les limites communales. Qui plus est, dans un contexte de concurrence accrue entre les lieux touristiques dont le nombre ne cesse de croître à l'échelle planétaire, de nouvelles formes d'aménagement, de gouvernance (entre acteurs publics et privés, entre acteurs locaux et supra-locaux, entre résidents primaires et résidents secondaires) ou encore de modes de vie apparaissent et sont à étudier.

L'avenir de l'immobilier de loisirs : les projets immobiliers ont été les moteurs du développement des stations, en montagne comme au bord de mer. Les situations varient d'une station à l'autre, entre celles qui ont privilégié la production d'hébergement hôtelier, celles qui ont favorisé les résidences de tourisme et celles qui se caractérisent par la présence en nombre de résidences secondaires non louées. Au-delà de cette variété, le parc immobilier est soumis à différents défis liés au succès des plateformes collaboratives du type *AirBnB* ou aux logiques financières des investisseurs, mais aussi à son vieillissement et à la possible apparition de friches.

Les nouvelles formes de résidentialité : dans une société de plus en plus mobile, la nette différenciation opérée autrefois entre résidence primaire et résidence secondaire tend à s'estomper. L'émergence de modes d'habiter multi-local ou poly-topique constitue un enjeu pour des territoires touristiques souvent confrontés à une diminution de la fréquentation touristique traditionnelle mais où les aménités (tranquillité, paysage, panorama...) peuvent convaincre certaines personnes de venir y habiter, au moins partiellement, brouillant ainsi la distinction classique quotidien – hors quotidien et partant la définition même du tourisme. L'économie présentielle peut alors devenir une stratégie de développement territorial, mais elle implique également des modifications et des tensions dans les modes de fonctionnement des lieux touristiques qu'il s'agit de documenter et d'analyser.

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique : les lieux touristiques sont particulièrement concernés par le changement climatique. Pour ne citer que ces trois facteurs, l'augmentation des risques naturels et la raréfaction de la disponibilité de la ressource en eau/neige en montagne ou la montée du niveau de la mer sur le littoral interrogent la capacité de ces lieux à s'adapter au changement climatique. Mais la question de l'adaptation ne doit pas occulter celle de l'atténuation : en croissance continue au niveau mondial, le tourisme est un secteur économique gros émetteur de gaz à effet de serre, en particulier via les transports aériens et routiers. Le secteur touristique est donc appelé, tant par des actions au niveau local qu'au niveau mondial, à proposer des solutions innovantes afin de limiter son empreinte carbone et de contribuer à l'effort international de limiter la hausse des températures à deux degrés d'ici la fin du siècle.

Les contributeurs sont invités à indiquer clairement à quelle(s) session(s) se rattache(nt) leur proposition.

Certaines communications du colloque pourront faire l'objet d'une publication dans une revue scientifique ou dans un ouvrage collectif.

Comité scientifique :

Philippe Bachimon, Professeur, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
Philippe Bourdeau, Professeur, Université de Grenoble-Alpes
Sylvie Clarimont, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Christophe Clivaz, Professeur, Université de Lausanne
Jean Corneloup, Maître de conférences, Université de Clermont Ferrand
Olivier Crevoisier, Professeur, Université de Neuchâtel
Pascal Cuvelier, Professeur, Université de Lille
Bernard Debarbieux, Professeur ordinaire, Université de Genève
Jean-Michel Decroly, Professeur, Université Libre de Bruxelles
Jeoffrey Dehez, Chargé de recherche, Irstea Bordeaux
Philippe Duhamel, Professeur, Université d'Angers
Hugues François, Ingénieur recherche, IRSTEA Grenoble
Isabelle Frochot, Maître de conférences, Université Savoie-Mont Blanc
Jean-Christophe Gay, Professeur, Université de Nice - Sophia Antipolis
Emmanuelle George, Ingénieur Chercheur, Irstea Grenoble
Maria Gravari-Barbas, Professeur, Université Paris 1 - IRESTE
Luc Gwiadzinski, Maître de conférences, Université de Grenoble-Alpes
Cédric Humair, Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne
Marc Langenbach, Premier Assistant, Université de Lausanne
Brice Martin, Maître de conférences, Université de Haute-Alsace
Véronique Peyrache-Gadeau, Maître de conférences, Université Savoie-Mont Blanc
Jérôme Piriou, Professeur, Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle
Bertrand Réau, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne
Romain Roult, Professeur, Université du Québec à Trois Rivières
Frédérique Roux, Professeur, Université de Rennes
Bruno Sarasin, Professeur, Université du Québec à Montréal
Roland Schegg, Professeur, Haute Ecole Gestion & Tourisme HES-SO Valais
Mathis Stock, Professeur, Université de Lausanne
Laurent Tissot, Professeur, Université de Neuchâtel
Céline Tritz, Maître de conférences, Université de Grenoble-Alpes
John Tuppen, Professeur, Université de Grenoble-Alpes
Philippe Viallon, Professeur, Université de Strasbourg
Vincent Vlès, Professeur, IAE Toulouse

Date limite d'envoi des résumés : 15 avril 2018
Réponse du comité d'organisation : 15 juin 2018
Date limite d'inscription : 15 août 2018

Les propositions de communication se feront sous la forme d'un résumé d'une page (3000 signes max.), à soumettre uniquement via le site internet de la manifestation :

<https://reinvtour.sciencesconf.org>

Toutes les informations sur le colloque, ainsi que le formulaire d'inscription, sont disponibles en ligne.

Adresse de contact : marc.langenbach@unil.ch

Frais d'inscription : 100.- CHF (pour les 2 jours)
Dîner de gala (jeudi 13 septembre au soir) : 60.- CHF

Comité d'organisation :

Christophe Clivaz, IGD – Université de Lausanne

Marc Langenbach, ISSUL – Université de Lausanne

Hugues François, IRSTEA – Grenoble

Seraina Hürlemann, IGD – Université de Lausanne

Christelle Monnet, IGD – Université de Lausanne

Alexandre Savioz, IGD – Université de Lausanne